LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE FÉMININE A LILLE

LA DISTRIBUTION DES PRIX A EU LIEU HIER MATIN

Hier matin, sous la présidence de M. Planque, secrétaire général de la mairie de Lille, a eu lieu, en la salle de la place Sébastopol, la distribution des prix aux lauréates de la XIVe fête de la Fédération Française Féminine de Gymnastique et d'Education Physique.

En une brève allocution, M. Amy, président, s'est déclaré enchanté de l'accueil réservé aux gymnastes par la population lilloise. Il a ensuite déclaré qu'il était satisfait des performances réalisées, et a félicité les jeunes filles et les sociétés qui avaient pris part à la fête.

Puis ont a présenté les mouvements d'ensemble qui seront exécutés lors de la XV Fête Fédérale, à Nice. Notons que, de même que ceux présentés à Lille, ils seront accompagnés par une création musicale de M. Pierre Déodat.

Enfin, M. Thery, au nom du Comité du Nord, et M. Demarbre, au nom des membres du jury, ont offert des souvenirs à M. Vandenhende, moniteur général de la XIVe Fête Fédérale, et M. Demailly, moniteur général de la XIIIe, deux enfants du Nord dont il est inutile de vanter les mérites.

A l'issue de cette petite cérémonie émouvante dans sa simplicité, on a donné lecture du palmarès.

LE PALMARÈS

CONCOURS SPÉCIAUX EN SECTION LEÇON D'ÉDUCATION PHYSIQUE

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. La Vichyssoise, de Vichy, 97,75.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Société féminine, Luxembourg, 92,00.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. Algéria Sports, d'Alger, 99,25.

TROISIÈME CATÉGORIE. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Cercle B. Van de Velde, Anvers, 94,50.

Sociétés françaises. — Groupe A. — Prix d'excellence. — 1. Les Lucioles, de Lyon, 97,75 ; 2. Les Anciennes Elèves du Cogner, Le Mans, 95,25 ; 3. Les Enfants de Roanne 91,65 ; 4. Le Sanglier, Mohon, 83,25 ; 5. Jeunesse Sportive des Cheminots, Le Bourget-Drancy, 92,75 ; 6. Compagnie des Sauveteurs, Reims, 83,00.

Groupe B. — Prix d'excellence. — 1. Les Pascalines, Clermont-Ferrand, 90,00 ; 2. La Saint-Loise, Saint-Lô, 88,50 ; 3. La Saint-Clairienne, Sète, 87,50 ; 4. Cercle Paul Bert, Rennes, 86,25 ; 5. La Sauvegarde, Bois-Colombes, 81,25 ; 6. L'Espérance, de Charleville, 80,50.

Premier prix. — Sociétés françaises. — 7. La Sechinoise, de Seclin, 75,25 ; 8. Section Féminine de Lomme, 74,25 ; 9. La Sedanaise, Sedan, 73,25.

Sociétés françaises. — Groupe C. — Prix d'excellence. — 1. Femina Gymnique de Villefranche, 89,50.

Premier prix. — 2. Les Nogentaises, Nogent-l'Artaud, 70.

Groupe D. — Prix d'excellence. — 1. L'Alliance de Sainte-Savine, Sainte-Savine, 96,25 ; 2. Patronages Laïques de Troyes, 95,00.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Vrijheidsliefde (Libertas), Gand, 92,25.

Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. Club Athlétique U.F.A., Nancy, 96,25 ; 2. Cercle Amical Féminin d'E.P., Roanne, 88,75 ; 3. L'Avenir de Tours, 86,50 ; 4. France-Liberté, Poitiers, 83,00 ; 5. La Libellule Stéphanoise, Saint-Etienne, 80,00.

Premier prix. — 6. Cercle Jeanne d'Arc, Izy (Loiret), 77.

GYMNASTIQUE RYTHMÉE

Sans accessoires

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. Graziella, de Tourcoing, 95,75.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. La Sedanaise, de Sedan, 87,10.

TROISIÈEME CATÉGORIE. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Société Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 91,25.

Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. Union des Amicales Laïques, Nancy, 85,75 ; 2. Les Lucioles, de Lyon, 80,25.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. La Saint-Loise, Saint-Lô, 80,50.

Avec accessoires

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. Algéria Sports d'Alger, 84,00.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Prix d'excellence. — 1. La Saint-Clairienne, Sète, 89,75.

EXERCICES D'ENSEMBLE AVEC ENGINS

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. Société Les Sévignettes, de Tourcoing, 97,50.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Sociétés étrangères. — Prix d'excellence. — 1. Koninklijk Van Neste, Ostende, 94,40 ; 2. Vriendachep Kracht en Zwier, Furnes, 90,50.

Société française. — Prix d'excellence. 1. L'Espérance, de Charleville, 88,25.

TROISIÈME CATÉGORIE. — Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. Patronages Laïques de Troyes, 94,25 ; 2. La Sauvegarde, de Bois-Colombes, 86,00.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. France-Liberté, Poitiers, 95,25.

EXERCICES D'ENSEMBLES SANS ENGINS

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Société française. — Prix d'excellence. — 1. La Vichyssoise, de Vichy, 94,50.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Cercle d'E.P., Limpertsberg (Luxembourg), 89,25. — Société française. — 1. Femina Sports, Lyon, 87,75.

TROISIÈME CATÉGORIE. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Cercle Berthe Van de Velde, Anvers, 95,25. — Société françaises. — 1. Les Enfants de Roanne, Roanne, 95,75 ; 2. Sylva Stella, Charleville, 94,50 ; 3. Les Nogentaises Nogent-l'Artaud, 93 ; 4. Les Eglantines, Valence d'Agen, 88,25 ; 5. Femina Gymnique, Villefranche, 87,75 ; 6. Compagnie des Sauveteurs, Reims, 87,50 ; 7. Alliance de Sainte-Savine, Sainte-Savine, 86,75 ; 8. Jeunesse de la Croix-Rouge, Tourcoing, 85,25.

Premier prix. — 9. Amicale Laïque, Saint-Etienne, 75,75.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Société étrangère. — 1. Vrijheidsliefde (Libertas), Gand, 94,25.

Société française. — Prix d'excellence. — 1. Les Libellules, Saint-Etienne, 95,25

CONCOURS INDIVIDUELS

Plongeons. — 1. Merlin Marcelle, Algéria-Sports, Alger, 33 points 76 ; 2. Hentgès Marsy, Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 30,03 ; 3. Bernard Marie-Jeanne Cercle d'E.P., Luxembourg, 28 ; 4. Frindel Marguerite, Club Athlétique, Nancy, 24,74 ; 5. Sérina Gabrielle, Les Pascalines, Clermont-Ferrand, 23,25 ; 6. Nockels Miechen, Cercle d'E.P., Luxembourg, 22,07 ; 7. Scholler Lucie, Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 21,26 ; 8. Van Hout Mina, Cercle Berthe Van de Velde, Anvers, 20,38.

NATATION

Nage libre. — Première catégorie (au-dessus de 16 ans). — 1. Humblot Marcelle, Club Athlétique, Nancy, 0' 32" 3/5 ; 2. Bernard Marie-Anne, Cercle d'E.P., Luxembourg, 0' 37" 4/5 ; 3. Frindel Marguerite, Club Athlétique, Nancy, 0' 43" 3/5 ; 3. Nockels Niecher, Cercle d'E.P., Luxembourg, 0' 43" 3/5 ; 4. Mosé Alice, Cercle d'E.P., Luxembourg, 0' 46" ; 5. Daniel Maria, Cercle Paul-Bert, Rennes, 0' 46" 3/5 ; 6. Epro Madeleine, Cercle Paul-Bert, Rennes, 0' 46" 4/5 ; 7. Bajelb Anny, Cercle d'E.P., Luxembourg, 0' 47" ; 8. Federapiek Stéphano, Cercle d'E.P., Luxembourg, 0' 50" ; 9. Allain Yvonne, Algéria Sports, Alger, 0' 50" 2/5 ; 9. Merlin Yvonne, Algéria Sports, Alger, 0' 50" 2/5 ; 10. Guihot Odette, Cercle Paul-Bert, Rennes, 0' 52" 3/5 ; 11. Negis Elvire, Cercle d'E.P. Luxembourg, 0' 54" ; 12. Beisser Lucie, Club Athlétique, Nancy, 0' 55" 1/5 ; 13 Valenza Lydia, Algéria Sports Alger, 0' 56" ; 14. Piolat Francine, Femina Sports, Lyon, 0' 56" 2/5 ; 15. Hentgès Maisy, Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 0' 57" 2/5 , 16. Planche Odette, La Vichyssoise, Vichy, 0' 59" 1/5 ; 17. Dimon Gabrielle, Algéria Sports, Alger, 1' ; 18. Gramet Pierrette, Algéria Sports, Alger, 1 0" 2/5 ; 19. Bertrand Paulette, Algéria Sports, Alger, 1' 0" 8/5 ; 20. Simpéré Paulette, Algéria Sports, Alger, 1' 2" 2/5 ; 21. Sevestre Raymonde, Cercle Paul Bert, Rennes, 1' 2" 3/5 ; 21. Fecpel Alice, Cercle d'E.P. Luxembourg, 1' 2" 3/5 ; 21. Guenerin Yvonne, Algéria Sports, Alger, 1 2" 3/5 ; 22. Albrecht Lydie, Cercle d'E.P., Luxembourg, 1' 3" 2/5 ; 23. Siebenaler Albertine, Cercle d'E.P., Luxembourg, 1' 4" ; 24. Spitz Madeleine, Algéria Sports, Alger, 1' 4" 3/5 ; 25. Brice Denise, l'Universitaire, Lille, 1' 7" ; 26. Lantz Evy, Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 1' 7" 4/5 ; 27. François Jeanne, Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 1' 9" ; 28. Moreau Marthe, l'Espérance, Charleville, 1 12" ; 28. Dufour Fernande, Algéria Sports, Alger, 1' 12" ; 29. Albou Hilda, Algéria Sports, Alger, 1' 17" 3/5 ; 30. Brusseaux Noëlle, l'Espérance, Charleville, 1' 26" 3/5 ; 31. Rovetta Odette, Algéria Sports, Alger, 1' 34".

Objet d'art remis à la Société ayant le plus de jeunes filles classées dans les 10 premières (catégorie de plus de 16 ans. nage libre) : Cercle d'E.P., Luxembourg Limpertsberg (5 élèves classées).

NAGE LIBRE. — Deuxième catégorie (au-dessous de 18 ans). — 1. Gorain Isabelle, Graziella Club, Tourcoing, 0' 21" 1/5 ; 1. Vandenbrouck Henriette, Graziella Club, Tourcoing, 0' 21" 1/5 ; 2. Leclercq Lydie, Graziella Club, Tourcoing, 0' 21" 4/5 ; 3. Sevestre Marcelle, Cercle Paul Bert, Rennes, 0' 23" 1/5 ; 4. Caruette Hélène, Croix-Rouge, Tourcoing 0' 28" 3/5 ; 5. Wibaut Denise, Croix-Rouge, Tourcoing, 0' 29" 2/5 ; 5. Becker Edithe, Cercle d'E.P., Luxembourg, 0' 29" 2/5 ; 6. Scholler Lucie, Féminine de Gymnastique, Luxembourg, 0' 30" 3/5 ; 7. Youl Andrée, la Saint-Loise, Saint-Lô, 0' 32" ; 8. Vanvouterghem, Graziella Club, Tourcoing, 0' 34" ; 9. Dupont Marcelle, Graziella Club, Tourcoing, 0' 41" 4/5.

BRASSE. — Première catégorie (au-dessus de 18 ans). — 1. Pasquier Madeleine, Sporting Club Montmartrois, Paris, 0' 45" 2/5 ; 2. Van den Keeck E., Cercle B. Van de Velde, Anvers, 0' 49" 4/5 ; 2. Maeder Emélie, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 0' 49" 4/5 ; 4. Petitjean Suzanne, Club Athlétique U.F.A., Nancy, 0' 50" 4/5 ; 5. Schreiner Madeleine, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 0' 51" ; 6. Henry Denise, Jeunesse Sportive Drancy, 0' 52" ; 7. Lemaître Léone, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 0' 52" 3/5 ; 8. Nepger Augusta, Féminine de Gymnastique, Luxembourg Bouneovie, 0' 53" 3/5 ; 9. Alolu Georgette, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 0' 54" ; 9. Villroy Adèle, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 0' 54" ; 11. Vau Hout Nina, Cercle B. Van de Velde, Anvers, 0' 55" ; 12. Saint-Denis Andrée, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 0' 57" 3/5 ; 13. Van den Reeck, Cercle B. Van de Velde, Anvers, 0' 58" ; 14. Poivrel Odette, Cercle Paul-Bert, Rennes, 0' 59" 2/5 ; 15. Greiveldinger Magda, Cercle d'E.P. Luxembourg Limpersberg, 1' 0' 2/5 ; 16. Gabriel Sérena, Les Pascalines, Clermont-Ferrand, 1' 4" ; 17. Peetera Emma, Cercle B. Van de Velde, Anvers, 1' 5" 1/5 ; 18. Varly Yvonne, Club Athlétique U.F.A., Nancy, 1' 6" 4/5 , 19. Diory Yvonne, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 1' 8" 2/5 ; 20. Vernaz Jeanne, Femina Sports, Lyon, 1' 8" 4/5 ; 21. Decrocq Germaine, Universitaire, Lille, 1' 11" 4/5 ; 22. Kanivé Catherine, Féminine de Gymnastique, Luxembourg Bournevole, 1' 19" ; 23. Hugon Renée, Compagnie des Sauveteurs, Reims, 1' 30".

BRASSE. — Deuxième catégorie (au-dessous de 16 ans). — 1. Becker Annette, Cercle d'E.P., Luxembourg Limpertsberg, 0' 23" 2/5 ; 2. Le Guen Yvonne, Cercle Paul-Bert, Rennes, 0' 27" 2/5 ; 3. Greiveldinger Jeanne, Cercle d'E.P., Luxembourg Limpertsberg, 0' 28" 3/5 ; 4. Bataille Cécile, Graziella Club, Tourcoing, 0' 30" 1/5 ; 5. Burlner Marcelle, Cercle d'E.P., Luxembourg Limpertsberg, 0' 3" 2/5 ; 8. Le Salmé Jeanne, Cercle Paul-Bert, Rennes, 0' 38" 2/5 ; . Hilbert Yvonne, Jeunesse Sportive, Drancy, 1 0" 1/5.

CONCOURS DE SECTION

CATÉGORIE D'HONNEUR. — Prix d'excellence. — 1. Graziella Club de Tourcoing, 446 points 99.

CATÉGORIE B. — Division supérieure. — Prix d'excellence. — 1. Les Sévignettes de Tourcoing, 454 points 58.

CATÉGORIE C. — Division supérieure. — Société étrangère. — Prix d'excellence. 1 Société Féminine de Gymnastique de Luxembourg, 454 p. 53.

Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. La Vichyssoise, de Vichy, 598 p. 93 ; 2. Algéria Sports d'Alger, 469,98.

CATÉGORIE D. — Division supérieure — Prix d'excellence. — 1. Compagnie des Sauveteurs de Reims, 437 p. 77 ; 2. Cercle Paul-Bert de Renne, 487,50 ; 3. Sylva Stella de Charleville, 478,34 ; 4. Sporting Club des Forges et Clouteries de Mohon, 473,71 ; 5. Le Réveil de Boulogue-sur-Mer, 471,28 ; 6. Anciennes Elèves du Cogner, Le Mans, 468,45 ; 7. Femina Sports de Lyon, 458,83 ; 8. Société Féminine de la Croix-Rouge, Tourcoing, 447,71.

CATÉGORIE A. — Division supérieure. — Prix d'excellence. — Société étrangère. — 1. Cercle Berthe Van de Velde d'Anvers, 471,43. — Sociétés françaises. — 1. La Saint-Clairienne de Sète, 477,50 ; 2. Société d'Education Physique de Lomme 373,77 ; 3. La Seclinoise, de Seclin, 463,80 ; 4. En Avant, de Paris, 433,20.

CATÉGORIE G. — Division supérieure. — 1. Les Enfants d'Arcachon, à Arcachon, 470,40 ; 2. Les Vaillantes Sportives, de Clichy, 463,40.

PREMIÈRE DIVISION

CATÉGORIE D. — Prix d'excellence. — 1. L'Espérance, de Charleville, 489,91 ; 2. La Sedanaise, de Sedan, 446,06.

Premier prix. — 3. Société Féminine des Amicales Laïques de Croix, 356,52.

CATÉGORIE E. — Prix d'excellence. — 1. La Cité du Nord, à Drancy, 480,60 ; 2. Le Sanglier, de Mohon, 465,65 ; 3. La Saint-Loise, de Saint-Lô, 465,40 ; 4. Les Nogentaises de Nogent-l'Artaud, 463,27 ; 5. L'Espérance, de Billancourt, 450,40 ; 6. Les Amicales, de Nancy, 450,12.

CATÉGORIE F. — Sociétés étrangères. — Prix d'excellence. — 1. Société d'Education Physique de Neuveville, 468,52 ; 2. Libertas, de Gand, 458,80.

Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. La Sauvegarde, de Bois-Colombes, 489,32 ; 2. Club Athlétique de l'U.F.A., de Nancy, 469,63 ; 3. L'Alliance, de Sainte-Savine, 486,52 ; 4. L'Etoile, d'Amiens, 484,15 ; 5. Les Pascalines, de Clermont-Ferrand, 454,32 ; 6. Cercle Jeanne d'Arc, d'Izy, 426,33

CATÉGORIE G. — Prix d'excellence. — 1 France-Liberté, de Poitiers, 461,70 ; 2. Fémina Gymnique, de Villefranche, 448,39.

Premier prix. — 3. Les Gyms, d'Anzin, 419,90.

DEUXIÈME DIVISION

CATÉGORIE C. — Sociétés étrangères — Prix d'excellence. — 1. Cercle d'Education Physique de Luxembourg Limpertsberg, 333,25.

Premier prix. — 2. Kracht an Zwier, à Furnes, 276.

CATÉGORIE D. — Société étrangère. — Prix d'excellence. — 1. Van Neste Genootschap, d'Ostende, 334,53.

CATÉGORIE E. — Sociétés françaises. — Prix d'excellence. — 1. Olympia Sports de Nice, 346,80 ; 2. Les Lucioles, de Lyon, 344,10 ; 3. Les Enfants de Roanne, 343,60 ; 4. Sporting Club Montmartrois, de Paris, 337,60 ; 5. Jeunesse Sportive des Cheminots de Valenciennes, 330,70 ; 6. Les Bergeronnettes de la Tille, à Genlis, 324,50 ; 7. Les Eglantines de Valence, d'Agen 318,55 ; 8. L'Etoile, de Ris-Orangis, 300.

Premier prix. — 9. Les Sportives, de Lille, 300,60.

CATÉGORIE F. — Prix d'excellence. — 1. Cercle Amical Féminin, 353,45 ; 2. Amicale Féminine du Soleil, Saint-Etienne, 345,25.

CATÉGORIE G. — Prix d'excellence. — 1. Club Sportif Garennois, de la Garenne-Colombes, 349,60 ; 2. L'Etoile, d'Albert, 323,50 ; 3. L'Avenir, de Tour, 310,30.

TROISIÈME DIVISION

Prix d'excellence. — 1. Les Libellules Stéphanoises, 110,60.

CONCOURS DE SECTION

Deuxième groupe

(Fillettes de 9 à 13 ans)

CATÉGORIE A. — Prix d'excellence. — 1. Les Sévignettes, Tourcoing, 174,80.

CATÉGORIE B. — Prix d'excellence. — 1. L'Ouvrière Valenciennoise, Valenciennes, 177,30.

CATÉGORIE C. — Prix d'excellence. — 1. Cercle Van de Velde, Anvers, 185 ; 2. L'Avenir, d'Aniche, 182,40.

CATÉGORIE D. — Prix d'excellence. — 1 Jeunesse Féminine de la Croix-Rouge Tourcoing, 173,10 ; 2. L'Eveil, de Saint-Martin-les-Boulogne, 170.

CATÉGORIE E. — Prix d'excellence. — 1. Section Féminine d'E.P. de Lomme, 176,30 ; 2. Les Gyms, d'Anzin, 175,60 ; 3. L'Alerte, de Saint-Saulve, 170,50.

CATÉGORIE SPÉCIALE. — Prix d'excellence. — 1. Les Patronages Laïques de Troyes, 115,92 ; 2. L'Abeille Sportive, de Tours, 110,72.

(A suivre)

LES EXCURSIONS DES "ESSI" DU NORD DANS LA RÉGION DUNKERQUOISE

Après l'assemblée générale tenue à Malo-les-Bains dimanche, et encore sous le charme de la magnifique réception qui leur avait été faite par M. Schipman, maire de Malo, M. Leynaert, président du S. I., et Madame, les délégués firent hier une excursion aux environs de Dunkerque-Malo. La visite des syndicats de **Loon-Plage, Gravelines, Rosendaal** était leur but.

A LOON-PLAGE

A la mairie de **Loon**, joliment décorée ainsi que tout le village, ils furent reçus par M. Matrengham, maire, ses adjoints et la plupart des conseillers municipaux. M. le maire leur souhaita la bienvenue et donna la parole à M. le docteur Top, le dévoué président du syndicat local.

Les visites de la Fédération à ses affiliés ayant toujours un but utilitaire pour le tourisme, M. Top appela l'attention des présidents de la région du Nord de la France et de l'Union fédérale, sur la situation particulière de Loon, victime de l'ensablement. Cet ensablement est la conséquence de la guerre et le mal aurait pu être réparé si les indemnités accordées pour la « reconstitution physique du sol » n'avaient pas été affectées à d'autres buts.

En remerciant la municipalité et le S.I. de leur accueil, MM. Audigier et Reubrez promirent leur appui.

Les industries locales : chicorée et chocolat avaient fait remettre à la mairie des échantillons de leur production, pour les visiteurs.

A GRAVELINES

A **Gravelines**, ville historique fortifiée par Vauban, et dont l'origine remonte au quatrième siècle, les délégués furent reçus par MM. Cirot, maire, et Merlin, conseiller général, qui préside le syndicat local.

Des souhaits de bienvenue et de prospérité du port, de la ville et de la plage furent échangés. Puis, après un vin d'honneur, les visiteurs se rendirent sur la plage réputée pour la sécurité qu'elle assure aux baigneurs.

A ROSENDAEL

C'est à juste titre que la Fédération du Nord et l'Union fédérale des Essi considérent M. Mahieu, sénateur-maire de **Rosendaël**, comme le pionnier et le grand protecteur du tourisme. N'a-t-il pas été le fondateur de l'Office national du Tourisme en France ! C'est pourquoi les délégués attachèrent beaucoup de prix à la visite de la « Vallée des Roses », village de repos, mais aussi commune importante puisqu'elle compte environ 16.000 habitants.

M. Delseaud, président du S. I. de Rosendaël, présenta à M. le sénateur-maire les congressistes. Il tint à faire constater la magnifique entente existant entre la mairie et le syndicat et l'aide puissante qui en résultait.

M. Mahieu répondit qu'il considérait les syndicats d'initiative comme la cheville ouvrière du tourisme et, se plaçant sur le terrain local, signala l'efficacité du syndicat de Rosendaël au point de vue commercial et aussi de la propagande faite en faveur de la commune, propagande qui provoque un mouvement de visiteurs inconnu jadis.

Des remerciements pour l'accueil réservé aux délégués furent adressés par **M. Reubrez**, et l'on but à la prospérité de Rosendaël.

A BRAY-DUNES

Avec un léger retard sur l'horaire prévu, les excursionnistes arrivèrent vers 11 h. 30 à **Bray-Dunes**, dernière étape de leur randonnée.

M. Deswarte, maire, et les personnalités de la plage : MM. Motte-Van Hamm, président de la société de la plage ; Hudelo, ancien préfet du Nord et président d'honneur du S.I. ; Rubens, président actif — oh combien ! — du syndicat, etc... leur souhaitèrent la bienvenue.

M. Deswarte, en les remerciant de leur visite, signala la progression constante de la plage dont le nombre de villas ne cesse de s'accroître : 92 en 1926 ; 409 en 1931 et malgré la crise, 450 cette année.

Cette ère de prospérité, assura-t-il, est dûe à l'activité des dirigeants de la société de la plage, mais aussi au syndicat d'initiative dont l'animateur enthousiaste est le président Rubens.

M. le Maire sollicita le concours de la Fédération des syndicats pour activer la réalisation du boulevard maritime de la frontière belge à Malo.

Au cours des remerciements des présidents Reubrez et Audigier, ce dernier assura M. le Maire que la Fédération Nationale ne lui ménagerait pas son concours.

Puis l'on se dirigea vers la plage où l'Harmonie municipale donnait un concert en l'honneur des visiteurs.

Vers une heure, les délégués se réunirent au Casino en un banquet présidé par M. Audigier, remplaçant M. le Maire retenu au dernier moment. A ses côtés avaient pris place de hautes personnalités parmi lesquelles nous avons noté la présence de MM. Benedetti, chef-adjoint du Cabinet de M. Appell, sous-secrétaire d'Etat au Tourisme ; Mahieu, sénateur du Nord ; Vincent, député ; Hudelo, ancien préfet du Nord ; Motte-Van Hamon, président de la société de la plage ; Butaye, des Amitiés françaises d'Ypres, etc...

M. Verdin, ingénieur principal de l'exploitation de la Cie du Nord, était représenté par M. Osselin.

Bray-Dunes est une plage familiale avait dit M. le Maire, au cours de sa réception : l'atmosphère cordiale du banquet en fut la démonstration.

Du début jusqu'au champagne, la plus grande cordialité n'a cessé de régner et les bans crépitaient soit pour remercier les charmants enfants en tenue de pêcheurs de crevettes qui distribuaient elles-mêmes à chaque convive ce hors-d'œuvre bien local, soit pour remercier ces mêmes enfants de l'exécution des « Poupées de Bray-Dunes », soit enfin pour l'accompagnement par l'orchestre, des airs anciens repris par les assistants.

Cette dernière réunion du Congrès se termine par des toasts portés par MM. Motte-Van Hamm, président de la société de la plage ; Rubers, président du S.I. de Bray-Dunes ; Butaye, président des Amitiés françaises d'Ypres ; Vincent, député ; Mahieu, sénateur du Nord, et Benedetti, représentant M. Appell, sous-secrétaire d'Etat au Tourisme, qui gardera l'impression de l'activité féconde de la Fédération du Nord, la plus importante des Fédérations du Nord, et en l'assurant qu'il transmettra à M. Appell les vœux qui ont été formulés, but à sa prospérité.

UN AUTOCAR DÉFONÇA LA FAÇADE D'UNE MAISON A DOULLENS

Les 27 blessés de la Fanfare des Mines de La Clarence sont dans un état satisfaisant

Le grave accident qui s'est produit dimanche matin à la côte de **Saint-Pol, à Doullens**, et que nous avons sommairement relaté hier, a produit dans toute la région une émotion compréhensible.

De nombreux curieux n'ont cessé de défiler toute la journée devant l'immeuble défoncé par l'extrême violence du choc. Un trou béant s'ouvre dans la façade en briques et une fenêtre est complètement arrachée. Les autres murs sont, eux aussi, dangereusement ébranlés.

C'est une chance exceptionnelle que les occupants de l'immeuble, M. et Mme Vilbert, qui reposaient dans leur lit, n'aient pas été, eux aussi, blessés.

Comme nous l'indiquions hier, parmi les blessés, le plus gravement atteint est M. Louis Vandeputte, ingénieur aux Mines de **La Clarence**. Ce dernier, qui avait pris place à l'avant du véhicule à côté du chauffeur Vigneron, fut projeté contre le pare-brise de la voiture qui lui taillada fortement les chairs.

Les autres blessés, tous membres de la Société musicale des Mines de La Clarence, sont légèrement atteints.

Ce sont : MM. Ancelin Emile, demeurant à **Camblain-Chatelain**, contusions à l'estomac ; Lescane Georges, de **Divion**, contusions à la jambe et au genou droits ; Defléchy Valérie, de **Calonne-Ricouart**, contusions à la jambe gauche ; Terraux Jean, de **La Clarence**, commotion ; Sagniez Sévère, de **La Clarence**, contusions au bras droit ; Louhux Joseph, de **Calonne-Ricouart**, lèvre supérieure fendue et dents déchaussées ; Dekund Louis, de **La Clarence**, coupure à l'arcade sourcilière droite ; Decroix André, Grand'Place, à **Pernes-en-Artois**, contusions et coupures au genou gauche ; Lhomme André, à **Camblain-Chatelain**, contusions au genou droit ; Dournel François, même lieu, contusions à l'estomac ; Cornet Victor, de **La Clarence**, ecchymoses et contusions au genou gauche ; Lemoine René, de **La Clarence**, contusions à l'index droit et au mollet gauche ; Lejosne Roland, même lieu, contusions au genou gauche ; Lejosne Fernand, même lieu, contusions aux mollets ; Dansque Victor, même lieu, contusions à la mâchoire ; Guillot Auguste, coupures à la région temporale gauche et au genou droit ; Leselle Paul, même lieu, coupures à la lèvre inférieure et dents déchaussées ; Carlier Auguste, même lieu, coupure à l'arcade sourcilière gauche ; Langle Narcisse, même lieu, coupures multiples à la figure et coupures à la jambe droite ; Leselle Aimable, même lieu, contusions dans le dos ; Mateiot Florimond, à **Camblain-Chatelain**, contusions à l'estomac et au dos.

Tous ces blessés, après avoir été soignée par le docteur Ponthieu, à l'Hôpital de **Doullens**, ont regagné leur domicile dans la journée de dimanche.

M. Eugène Collas, secrétaire du Centre de la Starn, à Béthune, se rendit sur les lieux dée qu'il eut connaissance de l'accident et fit effectuer le transport des blessés dans les meilleures conditions.

La Clôture du Congrès National Espérantiste Ouvrier, hier à Lille

Le Congrès National Espérantiste ouvrier organisé à Lille par la Fédération Espérantiste ouvrière qui avait débuté dimanche matin, a pris fin hier soir.

La matinée fut consacrée à une séance d'études au cours de laquelle de nombreux orateurs prirent la parole pour exposer les revendications des groupements qu'ils représentaient au sein de l'assemblée.

La séance reprit le soir à 16 h. afin de permettre aux espérantistes de se rendre au cortège carnavalesque qui avait lieu l'après-midi.

Dans la salle du Lion d'Or, 200, rue Léon Gambetta, à Lille, eut lieu une réunion publique et contradictoire au cours de laquelle les délégués de différents pays étrangers et notamment de la Belgique, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne et la Hollande exposèrent leurs points de vue.

Des orateurs des partis socialistes, communistes et d'amitié prolétarienne espérantistes illois prirent également la parole.

Le Congrès prit fin par un ordre du jour affirmant la nécessité d'une union étroite entre tous les espérantistes à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

LE CHOMAGE DANS NOTRE RÉGION

Le « Journal Officiel » publie, au sujet du chômage, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les renseignements suivants :

NORD

Dans les divers centres industriels, on ne signale pas de changement à la situation précédemment exposée. Les 71 fonds de chômage en activité allouent des secours à 31.936 chômeurs (27.650 hommes et 4.286 femmes), ainsi répartis :

7.799 par le fonds départemental groupant 293 communes et 24.137 par les fonds municipaux ci-après : Lille, 4.937; Roubaix, 3.814; Tourcoing, 1.330; Dunkerque, 861 ; Caudry, 769 ; Wattrelos, 721 ; Halluin, 704 ; St-Amand, 652 ; Croix, 624 ; Maubeuge, 562 ; Denain, 460 ; Fourmies, 378 ; Douai et Valenciennes, 366 chacun ; Hautmont, 348 ; Raismes, 339 ; Armentières, 331 ; Cysoing, 317 ; Lomme, 313 ; Hellemmes 294 ; Fresnes, 261 ; Onnaing, 249 Vieux-Condé, 247 ; Anzin, 245 ; Lambersart, 220 ; Wasquehel, 216 ; Loos, 207 ; La Madeleine et Seclin, 196 chacun ; Bailleul, 192 ; Cambrai, 179 ; Sin-le-Noble, 165 ; Le Cateau, 164 ; Faches-Thumesnil et Mouvaux, 163 chacun ; Aniche, 150 ; Condé, 139 ; Somain, 135 ; Marly, 132 ; Flers, 127 ; Marcq, 126 ; Ronchin, 124 ; Haubourdin, 123 ; Mons-en-Barœul, 101 et 1.187 dans 22 autres localités.

La semaine dernière, on comptait 32.625 chômeurs secourus, soit, pour cette semaine, une diminution de 689 unités.

En ce qui concerne le chômage partiel, 28 caisses spéciales allouent des secours à 2.305 ouvriers (2.000 hommes et 305 femmes) ; 1.154 d'entre eux sont secourus par le fonds départemental et 1.151 par les caisses municipales ci-après : Raismes, 145 ; Saint-Amand, 116 ; Hautmont, 115 ; Maubeuge, 113 ; Onnaing, 82 ; Quiévrechain, 81 ; Halluin, 77 ; Hazebrouck, 62 ; Vieux-Condé 44 ; Marly, 42 ; Armentières, 41 ; Croix, 37 ; Bailleul, 33 et 163 par 14 autres caisses.

En outre, à Dunkerque, 162 marins en chômage complet intermittent reçoivent des allocations.

D'autre part, 48 caisses de chômage annexées aux syndicats ouvriers, dont plusieurs appartiennent aux industries textiles, allouent des secours à leurs adhérents. Le total des chômeurs ainsi secourus est de 1.808 (805 hommes et 903 femmes) en chômage complet, et de 1.973 (1.005 hommes et 968 femmes) en chômage partiel.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 965 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 505 ; de quatre jours pour 290 ; et de cinq jours pour 123 ouvriers et ouvrières.

DES NOCES DE DIAMANT DANS NOTRE RÉGION

A NEUVE-CHAPELLE

Nous avons annoncé dans notre édition du 28 avril que M. Jules-François-Louis-Joseph **Deweppe** et son épouse, Mme Philomène-Elise-Adolphine Lugez, fêteraient leurs noces de diamant, le lundi de la Pentecôte.

Ce vieux ménage a en effet consacré hier les soixante années de vie matrimoniale faite d'accord parfait, de travail, d'honnêteté.

Les époux DEWEPPE-LUGEZ entourés de leur nombreuse famille

M. Jules Deweppe est né le 28 janvier 1850 à Neuve-Chapelle (Pas-de-Calais). Il fut « lamier » pour les tisserands à main. Il fit la guerre de 1870 et est titulaire de la carte de combattant au titre de vétéran de 1870. Il a connu les horreurs de la Commune après avoir mené campagne dans l'armée de notre compatriote le général Faidherbe à Bapaume et à St-Quentin. Il est depuis 1875 membre du Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance et il est aussi le doyen des receveurs buralistes.

Mme Philomène Deweppe-Lugez est née le 21 septembre 1848 à **Richebourg-St-Waast (Pas-de-Calais)**.

Ils se sont mariés à Neuve-Chapelle le 10 juillet 1873. Cinq enfants sont nés de ce mariage qui sont tous vivants et sont aussi d'excellentes personnes.

C'est par une belle journée ensoleillée que se sont déroulées les noces de diamant des époux Deweppe-Lugez à Neuve-Chapelle, grand événement pour cet agréable et gentil petit bourg des confins du Nord et du Pas-de-Calais.

Tout ce que ce couple sympathique compte d'amis, tout ce que les enfants et petits-enfants comptent d'amis étaient venus de la Bassée et des environs pour faire honneur aux jubilaires.

Ce fut d'abord le cortège qui se rendit à l'église. Après la cérémonie religieuse une réception eut lieu à la mairie. M. Paul Billion, maire, assisté de MM. Jules Haire, adjoint ; Brame, Catteau, Dhaisne, Mantel, Degorre, George, Appourchaux, Fruleux, Fénart et Boulet, conseillers municipaux, reçut M. et Mme Deweppe-Lugez.

M. Billion prononça une délicate allocution et des vins d'honneur furent servis. Ensuite la « noce de diamant » se réunit autour de la table du banquet familial... on fit